



Cette année, le Service Sports Intégration et Développement (SSID) vous propose un nouveau challenge sportif autour de la danse «**Imagine et Danse**».

Ce challenge est ouvert à toutes les structures jeunes et adultes des Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS) ainsi que les Etablissements sanitaires des Landes.

Le SSID s'appuie sur **2** partenaires privilégiés pour pouvoir mener à bien ce projet : Le Comité des Landes du Sport Adapté (CDSA 40) & le Comité des Landes Handisport (CDH).

Ce challenge est un **FIL ROUGE** pour l'année sportive 2020/2021. Les inscriptions se déroulent jusqu'au 18 décembre 2020.

Après votre inscription, vous aurez jusqu'au **28 mai 2021** pour vous préparer et présenter votre production. Cette représentation sera évaluée par un jury composé de membres du SSID, soit en présentiel et filmé, soit uniquement filmé que vous nous ferez parvenir.

Le challenge
«**Imagine et Danse**»
se déroule sur toute
l'année sportive.

2 MODALITES D'INSCRIPTION

- **COMPETITION** où un cahier des charges est à respecter.
- **NON-COMPETITION** où libre à chacun de faire sa propre proposition artistique.

VOICI LES CONDITIONS POUR PARTICIPER :

- S'inscrire dans les temps
- Respecter le cahier des charges « Imagine & Danse »
- Pour la compétition, être licencié compétition Sport Adapté ou être licencié Handisport.
- Pour la non-compétition, être licencié Sport Adapté ou Handisport

INSCRIPTION : ssid@landes.fr

INSCRIPTION - IMAGINE & DANSE



ASSOCIATION / ETABLISSEMENT

Nom de l'association	
Personnes référentes	
Téléphone	
Mail	



FFSA



FFH

INSCRIPTION au ssid@landes.fr

LES PARTICIPANTS

FICHE D'ENGAGEMENT à renvoyer avant le vendredi 18 décembre 2020

NOM Prénom	Licence	Année de naissance	Nom du groupe de Danse	Sexe (M ou F)	Classification	Compétition (C) ou Non-Compétition (NC)



LE CAHIER DES CHARGES



Service Sports
Intégration et
Développement



UNE HISTOIRE...

Chaque représentation devra avoir une HISTOIRE avec une introduction, un thème et une fin identifiables. Pensez à utiliser les différentes possibilités d'entrées et de sorties qu'offre une scène et « osez » ne pas faire rester tout le groupe sur scène en même temps. Pensez à bien occuper l'espace.



LE TEMPS

Chaque représentation devra durer entre 2 minutes (minimum) et 5 minutes (maximum), en fonction des capacités de chacun et du nombre de danseurs dans le ou les groupe(s).



NOMBRE

Chaque établissement pourra présenter un ou plusieurs groupes. Le NOMBRE de danseurs est laissé libre à chacun (un groupe d'un seul danseur sera possible).



MUSIQUE

Privilégier les supports USB, ne mettre que votre morceau, soigner l'enregistrement, éviter les coupures brutales.



COSTUMES ET ACCESSOIRES

Les choisir pour renforcer votre représentation ; les costumes font partie intégrante de la danse. Éviter les costumes qui peuvent gêner et se défaire pendant la danse.



DANSE EN FAUTEUIL

Pour les personnes dansant en fauteuil roulant : Pensez à mettre en avant la mobilité et/ou le déplacement au maximum. Ne pas rester trop longtemps en position statique.



INSCRIPTION : ssid@landes.fr

NOMBRE DE PERSONNES PAR GROUPE :

POUR UN GROUPE D'UNE PERSONNE NOUS DEVRONS RETROUVER LES ELEMENTS SUIVANTS:

- ✓ Ne faire danser qu'une partie de son corps pendant une séquence.
- ✓ Un passage au sol. (ou un maniement spécifique du/avec le fauteuil)
- ✓ Introduire un objet pendant sa représentation, danser avec un objet et le personnifier.

POUR UN GROUPE DE DEUX PERSONNES NOUS DEVRONS RETROUVER LES ELEMENTS SUIVANTS :

- ✓ Ne faire danser qu'une partie de son corps pendant une séquence pour un seul des danseurs au minimum.
- ✓ Un passage au sol pour un seul des danseurs au minimum. (ou maniement spécifique du fauteuil)
- ✓ Avoir un passage de danse en miroir/symétrie pendant sa représentation.

POUR UN GROUPE DE TROIS PERSONNES NOUS DEVRONS RETROUVER LES ELEMENTS SUIVANTS :

- ✓ Ne faire danser qu'une partie de son corps pendant une séquence pour un seul des danseurs au minimum.
- ✓ Un passage au sol pour un seul des danseurs au minimum (ou maniement spécifique du fauteuil).
- ✓ Avoir un passage de danse en miroir/symétrie pendant sa représentation.
- ✓ Pendant la représentation il devra y avoir un solo et un duo.

POUR UN GROUPE DE QUATRE PERSONNES ET PLUS :

- ✓ Ne faire danser qu'une partie de son corps pendant une séquence pour deux des danseurs au minimum.
- ✓ Un passage au sol pour un seul des danseurs au minimum (ou maniement spécifique du fauteuil).
- ✓ Avoir un passage de danse en miroir/symétrie pendant sa représentation.
- ✓ Pendant la représentation il devra y avoir un solo, un duo et un trio et au moins un de ces 3 éléments devra se faire au sol.

1

2

3

4 et +